

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT ET ORAL

Charles de LAMBERTERIE et Jean YVONNEAU

Trois candidats ont composé cette année en grec à l'écrit, ce qui représente une nette remontée par rapport à 2001 (un seul candidat) mais n'atteint pas le niveau de l'an 2000 (cinq candidats). Ils ont obtenu respectivement les notes de 10/20, 07,5/20 et 06/20, qui correspondent en gros à leur moyenne générale dans l'ensemble des épreuves écrites (10,92/20, 06,5/20 et 05,83/20). De ces trois candidats, un seul a été admissible. La prestation de ce candidat (en réalité une candidate) à l'oral de grec a été bien moyenne (08/20), alors qu'en 2000 le candidat qui avait choisi le grec à l'oral avait fait une très bonne prestation (15/20).

VERSION GRECQUE ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Coefficient : 3 ; **Durée** : 4 heures

Le texte proposé en 2002 était un extrait de l'*Autolykos* d'Euripide. Il n'est pas si courant de donner à traduire des fragments des Tragiques, mais l'occasion en était fournie par la parution récente du premier volume des *Fragments* d'Euripide dans la Collection des Universités de France (édition et traduction de François Jouan). Le texte a l'avantage d'avoir une portée générale et donc de ne comporter aucune référence au contexte de la pièce, ce qui permet de le comprendre en le considérant en lui-même. C'est un de ces morceaux de bravoure comme Euripide, intellectuel critique s'il en est, les affectionne : subversion de valeurs en vogue dont l'auteur s'applique à montrer que ce sont en réalité des non-valeurs. Il s'en prend ici à la popularité des athlètes dans le monde grec, en traçant un portrait féroce de ces individus grands, forts et bêtes, qui gagnent des fortunes mais se ruinent en menant un train de vie somptueux qui les condamne à la déchéance lorsque vient la vieillesse. Opposition classique de l'être et du paraître : le goût de la compétition, qui pourrait être un louable désir de se dépasser ou une forme de courage, se révèle être appât du gain et pure vanité. Les cités grecques ont donc bien tort d'être si fières de leurs athlètes, de leur tresser des couronnes et de tenir compte de leurs avis.

Voici les passages du texte sur lesquels les fautes ont été les plus fréquentes.

V. 5 γνάθου τε δοῦλος νηδύος θ' ἥσσημένος « esclave de sa mâchoire et soumis à son ventre » : la coordination τε... τε unit les deux syntagmes.

V. 9 la forme τὰμήχανον (= τὸ ἀμήχανον) n'a pas toujours été identifiée, certains candidats y ont vu un équivalent de τὴν μηχανήν.

V. 13 ἐμεμψάμην « je blâme », emploi non temporel de l'aoriste.

V. 15 δαιτὸς χάριν « en vue d'un banquet ».

V. 18 πόλει πατρώα... ἤρκεσεν « a protégé sa patrie », construction bien signalée par Bailly de ἀρκεῖν + datif.

V. 19 πότερα : emploi adverbial du neutre pluriel, identique à celui du singulier πότερον.

Vv. 19 et 21 : πολέμιος « ennemi » a souvent été confondu avec πόλεμος « guerre ».

V. 22 οὐδέεις... ταῦτα μωραίνει « personne ne commet pareille sottise » (F. Jouan), le démonstratif à l'accusatif exprimant l'objet interne. — σιδήρου... πέλας στάς « lorsqu'il se trouve près du fer », c'est-à-dire lorsqu'il est en première ligne, sous les coups de l'ennemi. La sottise consiste à croire que pour résister à l'ennemi il suffit de frapper du poing, comme le font les athlètes. L'étalage de la force physique n'est qu'une caricature dérisoire du courage.

EXPLICATION D'UN TEXTE GREC ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Coefficient : 4 ; Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes

Type de sujets donnés : texte à traduire et à commenter avec quelques mots de vocabulaire fournis

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Comme il était indiqué dans le rapport de l'an 2000, le jury, considérant que la familiarité avec les grands textes est la base de la culture classique, ne s'interdit pas d'interroger sur des textes connus, et même sur des textes que les khâgneux ont parfois l'occasion d'étudier en « petit grec ». En l'an 2000, nous avons proposé le passage célèbre du *Gorgias* de Platon où Socrate fait d'avance le récit de son procès, avec la fameuse comparaison du médecin et du cuisinier comparissant devant un tribunal d'enfants (521d-522a). Cette année, il s'agissait d'un extrait non moins connu du *Lachès* (187e-188b : Οὐ μοι δοκεῖς... ὑπὸ Σωκράτους βασανίζεσθαι), où Nicias explique à Lysimaque ce qu'on gagne à fréquenter Socrate : avoir une conversation avec lui, c'est subir l'épreuve de vérité, ce qui ne peut être que bénéfique. Sur le bulletin de tirage était donné le sens du mot βάσανος, important pour comprendre le texte et que la candidate n'était pas tenue de connaître ; nous avons en outre indiqué que, dans les *Oxford Classical Texts*, le neutre du relatif indéfini ὅστις était écrit en un seul mot et donc homographe de la conjonction ὅτι, alors que les éditions françaises l'écrivent d'ordinaire en deux mots.

Si la prestation de la candidate a été bien moyenne, cela venait d'ignorances fâcheuses de vocabulaire : on attend d'un khâgneux qu'il connaisse le sens de l'expression διδόναι λόγον « rendre compte », qu'il ne confonde pas τρόπος et τόπος, qu'il ne traduise par πλησίος « proche » par « nombreux » (= rapprochement erroné avec πλεῖστος, superlatif de πολύς). La candidate est tombée en outre dans deux pièges grammaticaux classiques : le futur πείσομαι peut appartenir au paradigme de πείθομαι, mais aussi à celui de πάσχω, et l'enclitique του (= τινος) ne doit pas être confondu avec τοῦ, génitif de l'article.